



Occupant sans droit ni titre

Par **robin des bois**, le **01/07/2015** à **04:48**

dans "l'expulsion de l'occupant sans droit ni titre (4X4) jurispilote, Julien Truc -Hermel écrit que la voie de fait par la pose d'un cadenas a été reconnue et cite : (cass.req. 28 décembre 1828 et 22 février 1888; S'agit il d'une jurisprudence ou de conclusions dans la requête ? puis je l'utiliser en la citant dans une procédure et comment me procurer ce texte, notre bibliothèque universitaire de Tahiti ne possède pas ces références, merci
BERNARD ROBIN étudiant

Par **Auby**, le **01/07/2015** à **20:38**

Y a t il un risque si je force la porte d un logement vide appartenant a un bailleur hlm apres avoir fait l ouverture d un compteur eau ou edf ?
Quelles sont les consequences au niveau juridique ?